CONSEILS GÉNÉRAUX ET D'ARRONDISSEMENT

La date des Élections

Des coïncidences se produisent, tous les trois ans, entravant l'exercice des droits électoraux, entre l'époque des élections aux Conseils généraux et d'arrondissement et le moment des travaux agricoles les plus abondants. C'est bien une coïncidence malheureuse pour la France entière qu'on procède au scrutin, alors que la récolte du Midi achève à peine de rentrer la récolte et que celle du Nord y a déjà mis la faux. Il en résulte périodiquement des plaintes, surtout dans les départements où l'approche de la moisson détermine une véritable émigration, quantité de travailleurs étant engagés très loin de leur domicile électoral.

Cette situation a éveillé l'attention de plusieurs députés, parmi lesquels M. Paul Hayez et une proposition de loi a été déposée qui, en abrégeant légèrement la durée des pouvoirs des conseillers à élire en 1895, parvient-drait à placer, conformément aux vœux d'un certain nombre de Conseils généraux, entre autres ceux du Nord (Tréb.), et du Pas-de-Calais (1893), — les élections avant les moissons. Si la Chambre adoptait ce projet, leur mandat expirait le 15 juin 1894, au lieu de le fixer au dernier dimanche d'arrondissement qui, par application de la loi du 25 juin 1892, ne sont nommés que pour 2 ans.

Les conseillers à élire en 1898 seraient en exercice jusqu'au 15 juin 1901.

Les signataires de la proposition avaient songé à procéder par prolongation, au lieu de diminution; mais à l'examen, des objections sérieuses ont apparu. Ainsi, on arrivait à faire voter sept budgets départementaux au lieu de six. Et la solution ci-dessous indiquée a semblé préférable. A la Chambre de prononcer.

LES CHEMINS DE FER DU SUD

LES ACCUSATIONS DU « FIGARO »

Le *Figaro* de samedi prétend que vingt-huit personnes de haute situation seraient compromises dans l'affaire des Chemins de fer du Sud. Il en cite sept:

« MM. Jules Roche, Ravier, Yves Guyot, Thévenet, anciens ministres, M. Magnier, sénateur, ancien préfet de police, dont le nom est encore cité et qui serait un sénateur. D'autres noms seraient donnés. »

Et il ajoute:

« Tous ces membres ou anciens membres du Parlement figurent dans un syndicat formé par le baron de Reinach pour l'émission de la Compagnie des Chemins de fer du Sud. Et, fait grave à signaler, certains d'entre eux faisaient partie du ministère. »

*

Le premier démenti émane de M. Thévenet qui adresse aux journaux la lettre suivante

Monsieur le Directeur,

Je proteste avec indignation contre la citation de mon nom dans l'article du *Figaro* paru ce matin.

Jamais je n'ai connu M. Félix Martin, ni accompagné de la Compagnie des chemins de fer du Sud, même comme avocat.

Jamais je n'ai été consulté à l'instruction.

Je vous serai très obligé de publier cette protestation et vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

THÉVENET,
Sénateur du Rhône,
Ancien ministre des Postes.

L'impression au Parlement

UNE INTERPELLATION

Notre correspondant parisien nous télégraphie:

Dans les couloirs des deux Chambres, on s'occupait beaucoup de l'article du *Figaro*.

On recherchait activement l'origine de cet article qui donnera lieu demain à une interpellation à la Chambre.

On annonce en effet que M. Rouanet interrogera le garde des sceaux à ce sujet.

Les membres du Parlement visés sont vivement contre les attaques dirigées par le *Figaro*. Il faut s'attendre à des démentis très vifs de la part de MM. Yves Guyot et Jules Roche.

Ajoutons que l'article du *Figaro* fournit les d'ailleurs de témoignage d'une gaîté rare.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

SÉNAT

Séance du 31 mai

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

Le ministre vide la guerre dépose un projet de loi portant approbation d'une convention entre l'Etat et la ville de Malan en vue de la création de nouvelles casernes.

L'urgence est prononcée et le projet est renvoyé à la commission des finances.

Discours de M. de l'Angle-Beaumanoir

Lordre du jour appelle la discussion de l'interpellation du marquis de l'Angle-Beaumanoir sur la politique extérieure.

M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir. — Messieurs, en ouvrant la discussion, je crois, tout pas une pari-directe au gouvernement du pays ont ce tendant le devoir de porter à la tribune les questions qui intéressent l'honneur et la sécurité du pays. Elles peuvent donner des conseils opportuns ou solliciter des explications nécessaires.

Ce devoir est partie l'hérement délicat à remplir dans les affaires qui touchent à la politique internationale; mais, en même temps, on a l'heureuse fortune de pouvoir compter en pareille matière sur la bonne volonté de tous les partis, car ils qu'il s'gît des intérêts extérieurs de la France, il n'y a plus dans nos Chambres que de bons citoyens, des patriotes résolus, en un mot de bons France is (Très bien, sur un grand nombre de bancs).

Je réclame la bénéfice de cette déclaration, dans le cas où, malgré la modération que je m'impose, quelques paroles pourraient blessé-pourraient, (Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.)

Je tiens à distinguer entre la parti républicain, qui n'est pas en cause, et la politique de M. le président actuel du conseil.

Depuis quelque temps, en effet, d'énergiques protestations se sont fait entendre, et elles ne sont pas toutes restées sans résultat. Les équivoques de la politique actuelle n'ont pas d'ailleurs trompé que des Français.

Ainsi, j'ai reçu une lettre du rédacteur en chef d'une importante revue politique de Berlin qui indique que certaines préoccupations existent sans de l'autre côté du Rhin. Cette lettre me demande mon sentiment sur ce que je sais de l'opinion publique en France à l'égard de l'Allemagne. D'après mon correspondant occasionnel, il existerait en Allemagne un courant d'opinion en vertu duquel certaines idées de réconciliation seraient possibles.

Cette, se serait une grande joie pour l'Europe d'apprendre qu'à la suite d'une entente très longue pour le de notre pays, les différences qui existe n'est réalisable qu'à la condition qu'aucune attitude ne soit portée à la dignité de la France (Nouveaux applaudissements).

J'adresse à M. le président du Conseil la question suivante:

S'il est *vrai que le gouvernement s'apprête à envoyer une division navale à Kiel qui y serait sous voile?*

D'abord quelle est notre situation en Alsace-Lorraine après un quart de siècle? Un cordon sanitaire nous en sépare. Jamais, nous sous. Quant au séjour, il n'en fait pas partie.

Nous voyons l'empereur allemand offrant au prince de Bismarck, à l'occasion de son anniversaire, une épée portant le blason de l'Alsace-Lorraine à côté des armoiries de l'auc en chancelier.

Nous voyons se préparer les fêtes de Kiel où les marins pourront faire la manœuvre avec des nœuds allemands les noms de Wœrth et de Wissembourg. (Sensation prolongée).

Je n'oublie certes pas que l'empereur allemand est une âme généreuse, une âme vraiment royale. Je n'oublie pas les nobles paroles qu'il adressa à son peuple et à ses armées au jour de son avènement.

Je souhaite, j'espère qu'une heureuse inspiration lui fera comprendre que le nom vaut, où la France, grâce à la restauration de la monarchie. (Vives interruptions à droite et à gauche). ... aura un cœur sachant parler aussi bien et aussi haut. (Nouvelles interruptions et rumeurs générales à gauche).

M. Monis. — Il ne faut pas dire cela devant l'ennemi.

M. le marquis de l'Angle Beaumanoir, reprend: Je ne doute donc pas de la courtoisie que nos voisins apporteront à recevoir nos marins, mais enfin je demande si le gouvernement a pris toutes une division navale aux fêtes de Kiel.

Quelles seraient les conséquences de l'attitude de laquelle on nous convie? C'est une œuvre essentiellement guerrière.

M. de l'Angle-Beaumanoir. — M. le ministre de la marine déclarait que le percement du canal du Nord nous obligerait à augmenter notre flotte. Voici le retour du nous. La République française n'est donc plus que la satellite de l'Empire allemand? Et bien non. Il est en cette liberté républicaine dont on nous parle souvent. Les républicains de 93 qui ont fait horreur avaient une autre figure devant l'étranger. Les Alsaciens-Lorrains et Bâlois-Orléans qu'il de siècle vous trait savoir et votre politique à Kiel est une politique d'abandon (Rumeurs à gauche). Je crois que le sentiment de la France et le peuple dont les glorieux sentiments ne sont pas mis à sec voit juste et clair. Que l'Allemagne convie ses alliés rien de plus naturel, mais quel de la France jusqu'à la Kiel? Que sommes nous alliés faire au Japon? Et les Chinois, français avec vous représentés à l'Extrême-Orient?

Est-ce que par hasard la France entretiendrait des armées aussi considérables pour des intérêts étrangers?

Allons nous, oui ou non, continuer cette politique de dupes dénoncée? Vous ce que nous faisons, je n'aperçois pas ce que font les autres. Chaque jour nous apporte des désillusions et des trahisons partout. Dans l'Indo-Chine, nous avons fait le canal à l'inauguration duquel on nous convie.

Je sais bien que notre participation aux fêtes de Kiel s'explique par celle des autres nations, par la *réciprocité*. Mais *la flotte* Russe, dont des leurs se mêleront aux nôtres dans les eaux du canal.

Qu'importe qu'une chose, c'est que pendant les fêtes, nos navires seront isolés des bâtiments Russes et que Francs des deux nations ne pourront le même pas se rencontrer. Et le jour, dans le jour, que l'inauguration du canal aura lieu le 18 juin, quatre-vingt-deux anniversaire de la bataille de Waterloo. Vraiment, le coup est ensemble. Allons nous donc indéfiniment jouer ce rôle de comparses sur tous les théâtres où les événements nous guettent? Nous ne pas assez déjà de ces démonstrations navales et autres que nous faisons en Chine dans l'intérêt d'autrui? Et qu'est ce qui nous reste? Le bien de faire tout le temps de la politique en aide du monde, de la politique anglaise ou même de la politique russe, les seules qui, dans ce cas, seraient temps de faire de la politique française. L'amitié de la France est un trésor précieux que ne saurait payer aucune alliance. Et ce trésor, nous allons nous en cacher pas leurs alliances, nous devons faire de même.

Je reconnais qu'en matière d'affaires étrangères certaines explications peuvent être différées. Mais, en ce moment, le moment de la Chambre, ministres nous faire quelques réserves, mais je crois avoir accompli mon devoir en portant cette question à la tribune.

Je demande que le gouvernement ne prenne aucune de ces décisions qui sacrifient à un rêve de paix, dans laquelle il serait méconnaît et gravement engagé. (Approbation à droite.)

RÉPONSE DU MINISTRE

des affaires étrangères

M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des Affaires étrangères. (*Mouvement d'attention.*)

M. Hanotaux, *Ministre des Affaires étrangères*. — Messieurs, la question de l'honorable M. de l'Angle-Beaumanoir visant la politique extérieure, paraît que ne s'étonnera sans doute, que le gouvernement ne puisse répondre de la seule manière qu'il convient de le faire, au nom du gouvernement.

Un nous demande si notre politique change ou n'a pas subi, dans ces derniers temps, des modifications profondes, si nous ne nous avons pas donné une orientation nouvelle. Je ne dirai pas que ce n'est qu'il n'en est rien; j'affirme que notre politique n'a point les tendances qu'on lui prête, je ne cache pas les reproches que lui ont fait les adresses, et que nous avons si souvent entendu formuler, par les mêmes adversaires, contre notre politique. Je vais qui nous ont précédé dans la charge des affaires extérieures de la République française.

J'affirme qu'en dehors, bien au contraire, dans les circonstances récentes auxquelles il a été fait allusion, notre politique est restée dans la ligne générale que nous avons toujours suivie, et que d'ailleurs par l'assentiment du Parlement et du pays. (Très bien! très bien.)

Mon cœur demeure le même, et nous ne pouvons nous en écarter, en vue du recueillement du conflit sino-japonais. La voie que nous avons ne ne, nous amènera de nouvelles difficultés, mais nous serons assez vives. Le Sénat m'excusera, assurément de ne pas entrer dans les détails de la guerre, je ne peux répondre tout par point à des critiques pointes lesquelles je pourrais relever plus d'une allégation inexactitude.

Mais je m'en trouve aucun embarras à déclarer que le Gouvernement, en faisant appel de Japon et en échange en vues avec le Japon: et cette, et, en essayant à d'autres puissances européennes, s'est inspiré au premier chef, des intérêts de notre pays. (Très bien, très bien.)

La situation que nous occupons en Extrême-Orient, tient par suite du développement de nos possessions d'Indo-Chine qu'en raison du fait, forcé que nous exercons sur les missions catholiques, nous imprime une signification spéciale pour tout ce qui menace l'existence de vaste empire chinois.

Si ce empire venait à se démembrer ou même à subir des troubles profonds nous ressentirions assurément les premiers contre-coups du désordre et de l'anarchie, et nous serions exposés à propagerait dans cette partie du monde.

Il était donc de notre intérêt, comme voisin de la Chine et comme partisans d'une paix durable, de voir se créer, la guerre une fois finie, un état de choses qui ne portât pas atteinte au maintien et à l'indépendance du Celes-Empire.

Un on pouvait appréhender qu'une occupation prolongée du territoire chinois ne nous fît, en nous l'amenât rapidement une désorganisation ou une décomposition dont nous devons redouter les effets.

Cette vue n'a pas été seulement la nôtre, Messieurs, elle a été partagée par d'autre puissances ayant des intérêts en Extrême-Orient. La Russie et comme nous, voulant de la Chine, un état de paix et de prospérité, et plus sérieux intérêt à ce que rien ne soit changé au *statu quo* continental du cet empire. Sur ce point, comme sur tous les autres, les vues de la France et de la France sont communes et se sont trouvés liés aussi bien par la nature des choses que par les relations de sympathie et de confiance qui existent et le lien de leurs gouvernements.

Les intérêts de l'Allemagne, quoique n'ayant pas un caractère aussi direct et aussi pressant, le sont tout aussi bien d'une nature analogue. L'action de sa diplomatie a été donc combinée avec celle des deux autres puissances.

Pour des motifs non moins sérieux, l'Espagne s'est jointe à ces conseils.

Messieurs, l'action commune à laquelle les puissances sont ainsi déterminées a été bornée, en fait à un échange de vues avec le Japon: et cette action, justement fière de ses résultats, s'est rangée avec un esprit de sagesse auquel je tiens à rendre hommage, aux conseils amicaux qui lui étaient donnés.

Le résultat de cette action commune a été de sauvegarder l'existence et l'indépendance de la Chine, et le premier accord ainsi intervenu nous autorise à espérer une issue favorable des pourparlers qui restent encore engagés. (Très bien, très bien!)

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter une explication que je crois de vous devoir avec une sorte de devoir de confiance. *Il est vrai que le gouvernement s'apprête à envoyer une division navale à Kiel qui y sera sous voile.*

Je ne puis pas dire cela devant l'ennemi.

M. le marquis de l'Angle Beaumanoir. — Je ne doute donc pas de la courtoisie que nos voisins apporteront à recevoir nos marins, mais enfin je demande si le gouvernement a pris une division navale aux fêtes de Kiel.

Quelles seraient les conséquences de l'attitude de laquelle on nous convie? C'est une œuvre essentiellement guerrière.

M. de l'Angle-Beaumanoir. — M. le ministre de la marine déclarait que le percement du canal du Nord nous obligerait à augmenter notre flotte. Voici le retour du nous. La République française n'est donc plus que la satellite de l'Empire allemand? Et bien non. Il est en cette liberté républicaine dont on nous parle souvent. Les républicains de 93 qui ont fait horreur avaient une autre figure devant l'étranger. Les Alsaciens-Lorrains et Bâlois-Orléans qu'il de siècle vous trait savoir et votre politique à Kiel est une politique d'abandon (Rumeurs à gauche). Je crois que le sentiment de la France et le peuple dont les glorieux sentiments ne sont pas émoussés voit juste et clair. Que l'Allemagne convie ses alliés rien de plus naturel, mais quel de la France jusqu'à la Kiel? Que sommes nous alliés faire au Japon? Et les Chinois, français avec vous représentés à l'Extrême-Orient?

Est-ce que par hasard la France entretiendrait des armées aussi considérables pour des intérêts étrangers?

Allons nous, oui ou non, continuer cette politique de dupes dénoncée? Vous ce que nous faisons, je n'aperçois pas ce que font les autres. Chaque jour nous apporte des désillusions et des trahisons partout. Dans l'Indo-Chine, nous avons fait le canal à l'inauguration duquel on nous convie.

Je sais bien que notre participation aux fêtes de Kiel s'explique par celle des autres nations, par la *réciprocité*. Mais *la flotte* Russe, dont des leurs se mêleront aux nôtres dans les eaux du canal.

Qu'importe qu'une chose, c'est que pendant les fêtes, nos navires seront isolés des bâtiments Russes et que Francs des deux nations ne pourront le même pas se rencontrer. Et le jour, dans le jour, que l'inauguration du canal aura lieu le 18 juin, quatre-vingt-deux anniversaire de la bataille de Waterloo. Vraiment, le coup est ensemble. Allons nous donc indéfiniment jouer ce rôle de comparses sur tous les théâtres où les événements nous guettent? Nous ne pas assez déjà de ces démonstrations navales et autres que nous faisons en Chine dans l'intérêt d'autrui? Et qu'est ce qui nous reste? Le bien de faire tout le temps de la politique en aide du monde, de la politique anglaise ou même de la politique russe, les seules qui, dans ce cas, seraient temps de faire de la politique française. L'amitié de la France est un trésor précieux que ne saurait payer aucune alliance. Et ce trésor, nous allons nous en cacher pas leurs alliances, nous devons faire de même.

Je reconnais qu'en matière d'affaires étrangères certaines explications peuvent être différées. Mais, en ce moment, le moment de la Chambre, ministres nous faire quelques réserves, mais je crois avoir accompli mon devoir en portant cette question à la tribune.

Je demande que le gouvernement ne prenne aucune de ces décisions qui sacrifient à un rêve de paix, dans laquelle il serait méconnaît et gravement engagé. (Approbation à droite.)

RÉPONSE DU MINISTRE

des affaires étrangères

M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des Affaires étrangères. (*Mouvement d'attention.*)

M. Hanotaux, *Ministre des Affaires étrangères*. — Messieurs, la question de l'honorable M. de l'Angle-Beaumanoir visant la politique extérieure, paraît que ne s'étonnera sans doute, que le gouvernement ne puisse répondre de la seule manière qu'il convient de le faire, au nom du gouvernement.

On nous demande si notre politique change ou n'a pas subi, dans ces derniers temps, des modifications profondes, si nous ne nous avons pas donné une orientation nouvelle. Je ne dirai pas que ce n'est qu'il n'en est rien; j'affirme que notre politique n'a point les tendances qu'on lui prête, je ne cache pas les reproches que lui ont fait les adresses, et que nous avons si souvent entendu formuler, par les mêmes adversaires, contre notre politique. Je vais qui nous ont précédé dans la charge des affaires extérieures de la République française.

J'affirme qu'en dehors, bien au contraire, dans les circonstances récentes auxquelles il a été fait allusion, notre politique est restée dans la ligne générale que nous avons toujours suivie, et que d'ailleurs par l'assentiment du Parlement et du pays. (Très bien! très bien.)

Mon cœur demeure le même, et nous ne pouvons nous en écarter, en vue du recueillement du conflit sino-japonais. La voie que nous avons ne ne, nous amènera de nouvelles difficultés, mais nous serons assez vives. Le Sénat m'excusera, assurément de ne pas entrer dans les détails de la guerre, je ne peux répondre tout par point à des critiques pointes lesquelles je pourrais relever plus d'une allégation inexactitude.

Mais je m'en trouve aucun embarras à déclarer que le Gouvernement, en faisant appel de Japon: et cette, et, en essayant à d'autres puissances européennes, s'est inspiré au premier chef, des intérêts de notre pays. (Très bien, très bien.)

La situation que nous occupons en Extrême-Orient, tient par suite du développement de nos possessions d'Indo-Chine qu'en raison du fait, forcé que nous exercons sur les missions catholiques, nous imprime une signification spéciale pour tout ce qui menace l'existence de vaste empire chinois.

Si ce empire venait à se démembrer ou même à subir des troubles profonds nous ressentirions assurément les premiers contre-coups du désordre et de l'anarchie, et nous serions exposés à propagerait dans cette partie du monde.

Il était donc de notre intérêt, comme voisin de la Chine et comme partisans d'une paix durable, de voir se créer, la guerre une fois finie, un état de choses qui ne portât pas atteinte au maintien et à l'indépendance du Celes-Empire.

On on pouvait appréhender qu'une occupation prolongée du territoire chinois ne nous fît, en nous l'amenât rapidement une désorganisation ou une décomposition dont nous devons redouter les effets.

Cette vue n'a pas été seulement la nôtre, Messieurs, elle a été partagée par d'autre puissances ayant des intérêts en Extrême-Orient. La Russie et comme nous, voulant de la Chine, un état de paix et de prospérité, et plus sérieux intérêt à ce que rien ne soit changé au *statu quo* continental du cet empire. Sur ce point, comme sur tous les autres, les vues de la France et de la France sont communes et se sont trouvés liés aussi bien par la nature des choses que par les relations de sympathie et de confiance qui existent et le lien de leurs gouvernements.

Les intérêts de l'Allemagne, quoique n'ayant pas un caractère aussi direct et aussi pressant, le sont tout aussi bien d'une nature analogue. L'action de sa diplomatie a été donc combinée avec celle des deux autres puissances.

Pour des motifs non moins sérieux, l'Espagne s'est jointe à ces conseils.

Messieurs, l'action commune à laquelle les puissances sont ainsi déterminées a été bornée, en fait à un échange de vues avec le Japon: et cette action, justement fière de ses résultats, s'est rangée avec un esprit de sagesse auquel je tiens à rendre hommage, aux conseils amicaux qui lui étaient donnés.

Le résultat de cette action commune a été de sauvegarder l'existence et l'indépendance de la Chine, et le premier accord ainsi intervenu nous autorise à espérer une issue favorable des pourparlers qui restent encore engagés. (Très bien, très bien!)

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter une explication que je crois de vous devoir avec une sorte de devoir de confiance. *Il est vrai que le gouvernement s'apprête à envoyer une division navale à Kiel qui y sera sous voile?*

D'abord quelle est notre situation en Alsace-Lorraine après un quart de siècle? Un cordon sanitaire nous en sépare. Jamais, nous sous. Quant au séjour, il n'en fait pas partie.

Nous voyons l'empereur allemand offrant au prince de Bismarck, à l'occasion de son anniversaire, une épée portant le blason de l'Alsace-Lorraine à côté des armoiries de l'auc en chancelier.

Nous voyons se préparer les fêtes de Kiel où les marins pourront faire la manœuvre avec des nœuds allemands les noms de Wœrth et de Wissembourg. (Sensation prolongée).

Je n'oublie certes pas que l'empereur allemand est une âme généreuse, une âme vraiment royale. Je n'oublie pas les nobles paroles qu'il adressa à son peuple et à ses armées au jour de son avènement.

Je souhaite, j'espère qu'une heureuse inspiration lui fera comprendre que le nom vaut, où la France, grâce à la restauration de la monarchie. (Vives interruptions à droite et à gauche). ... aura un cœur sachant parler aussi bien et aussi haut. (Nouvelles interruptions et rumeurs générales à gauche).

M. Monis. — Il ne faut pas dire cela devant l'ennemi.

M. le marquis de l'Ang e Beaumanoir, reprend: Je ne doute donc pas de la courtoisie que nos voisins apporteront à recevoir nos marins, mais enfin je demande si le gouvernement a pris une division navale aux fêtes de Kiel.

Quelles seraient les conséquences de l'attitude de laquelle on nous convie? C'est une œuvre essentiellement guerrière.

M. de l'Ang e-Beaumanoir. — M. le ministre de la marine déclarait que le percement du canal du Nord nous obligerait à augmenter notre flotte. Voici le retour du nous. La République française n'est donc plus que la satellite de l'Empire allemand? Et bien non. Il est en cette liberté républicaine dont on nous parle souvent. Les républicains de 93 qui ont fait horreur avaient une autre figure devant l'étranger. Les Alsaciens-Lorrains et Bâlois-Orléans qu'il de siècle vous trait savoir et votre politique à Kiel est une politique d'abandon (Rumeurs à gauche). Je crois que le sentiment de la France et le peuple dont les glorieux sentiments ne sont pas émoussés voit juste et clair. Que l'Allemagne convie ses alliés rien de plus naturel, mais quel de la France jusqu'à la Kiel? Que sommes nous alliés faire au Japon? Et les Chinois, français avec vous représentés à l'Extrême-Orient?

Est-ce que par hasard la France entretiendrait des armées aussi considérables pour des intérêts étrangers?

Allons nous, oui ou non, continuer cette politique de dupes dénoncée? Vous ce que nous faisons, je n'aperçois pas ce que font les autres. Chaque jour nous apporte des désillusions et des trahisons partout. Dans l'Indo-Chine, nous avons fait le canal à l'inauguration duquel on nous convie.

Je sais bien que notre participation aux fêtes de Kiel s'explique par celle des autres nations, par la *réciprocité*. Mais *la flotte* Russe, dont des leurs se mêleront aux nôtres dans les eaux du canal.

Qu'importe qu'une chose, c'est que pendant les fêtes, nos navires seront isolés des bâtiments Russes et que Francs des deux nations ne pourront le même pas se rencontrer. Et le jour, dans le jour, que l'inauguration du canal aura lieu le 18 juin, quatre-vingt-deux anniversaire de la bataille de Waterloo. Vraiment, le coup est ensemble. Allons nous donc indéfiniment jouer ce rôle de comparses sur tous les théâtres où les événements nous guettent? Nous ne pas assez déjà de ces démonstrations navales et autres que nous faisons en Chine dans l'intérêt d'autrui? Et qu'est ce qui nous reste? Le bien de faire tout le temps de la politique en aide du monde, de la politique anglaise ou même de la politique russe, les seules qui, dans ce cas, seraient temps de faire de la politique française. L'amitié de la France est un trésor précieux que ne saurait payer aucune alliance. Et ce trésor, nous allons nous en cacher pas leurs alliances, nous devons faire de même.

Je reconnais qu'en matière d'affaires étrangères certaines explications peuvent être différées. Mais, en ce moment, le moment de la Chambre, ministres nous faire quelques réserves, mais je crois avoir accompli mon devoir en portant cette question à la tribune.

Je demande que le gouvernement ne prenne aucune de ces décisions qui sacrifient à un rêve de paix, dans laquelle il serait méconnaît et gravement engagé. (Approbation à droite.)

RÉPONSE DU MINISTRE

des affaires étrangères

M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des Affaires étrangères. (*Mouvement d'attention.*)

M. Hanotaux, *Ministre des Affaires étrangères*. — Messieurs, la question de l'honorable M. de l'Angle-Beaumanoir visant la politique extérieure, paraît que ne s'étonnera sans doute, que le gouvernement ne puisse répondre de la seule manière qu'il convient de le faire, au nom du gouvernement.

On nous demande si notre politique change ou n'a pas subi, dans ces derniers temps, des modifications profondes, si nous ne nous avons pas donné une orientation nouvelle. Je ne dirai pas que ce n'est qu'il n'en est rien; j'affirme que notre politique n'a point les tendances qu'on lui prête, je ne cache pas les reproches que lui ont fait les adresses, et que nous avons si souvent entendu formuler, par les mêmes adversaires, contre notre politique. Je vais qui nous ont précédé dans la charge des affaires extérieures de la République française.

J'affirme qu'en dehors, bien au contraire, dans les circonstances récentes auxquelles il a été fait allusion, notre politique est restée dans la ligne générale que nous avons toujours suivie, et que d'ailleurs par l'assentiment du Parlement et du pays. (Très bien! très bien.)

Mon cœur demeure le même, et nous ne pouvons nous en écarter, en vue du recueillement du conflit sino-japonais. La voie que nous avons ne ne, nous amènera de nouvelles difficultés, mais nous serons assez vives. Le Sénat m'excusera, assurément de ne pas entrer dans les détails de la guerre, je ne peux répondre tout par point à des critiques pointes lesquelles je pourrais relever plus d'une allégation inexactitude.

Mais je m'en trouve aucun embarras à déclarer que le Gouvernement, en faisant appel de Japon: et cette, et, en essayant à d'autres puissances européennes, s'est inspiré au premier chef, des intérêts de notre pays. (Très bien, très bien.)

La situation que nous occupons en Extrême-Orient, tient par suite du développement de nos possessions d'Indo-Chine qu'en raison du fait, forcé que nous exercons sur les missions catholiques, nous imprime une signification spéciale pour tout ce qui menace l'existence de vaste empire chinois.

Si ce empire venait à se démembrer ou même à subir des troubles profonds nous ressentirions assurément les premiers contre-coups du désordre et de l'anarchie, et nous serions exposés à propagerait dans cette partie du monde.

Il était donc de notre intérêt, comme voisin de la Chine et comme partisans d'une paix durable, de voir se créer, la guerre une fois finie, un état de choses qui ne portât pas atteinte au maintien et à l'indépendance du Celes-Empire.

On on pouvait appréhender qu'une occupation prolongée du territoire chinois ne nous fît, en nous l'amenât rapidement une désorganisation ou une décomposition dont nous devons redouter les effets.

Cette vue n'a pas été seulement la nôtre, Messieurs, elle a été partagée par d'autre puissances ayant des intérêts en Extrême-Orient. La Russie et comme nous, voulant de la Chine, un état de paix et de prospérité, et plus sérieux intérêt à ce que rien ne soit changé au *statu quo* continental du cet empire. Sur ce point, comme sur tous les autres, les vues de la France et de la France sont communes et se sont trouvés liés aussi bien par la nature des choses que par les relations de sympathie et de confiance qui existent et le lien de leurs gouvernements.

Les intérêts de l'Allemagne, quoique n'ayant pas un caractère aussi direct et aussi pressant, le sont tout aussi bien d'une nature analogue. L'action de sa diplomatie a été donc combinée avec celle des deux autres puissances.

Pour des motifs non moins sérieux, l'Espagne s'est jointe à ces conseils.

Messieurs, l'action commune à laquelle les puissances sont ainsi déterminées a été bornée, en fait à un échange de vues avec le Japon: et cette action, justement fière de ses résultats, s'est rangée avec un esprit de sagesse auquel je tiens à rendre hommage, aux conseils amicaux qui lui étaient donnés.

Le résultat de cette action commune a été de sauvegarder l'existence et l'indépendance de la Chine, et le premier accord ainsi intervenu nous autorise à espérer une issue favorable des pourparlers qui restent encore engagés. (Très bien, très bien!)

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter une explication que je crois de vous devoir avec une sorte de devoir de confiance. *Il est vrai que le gouvernement s'apprête à envoyer une division navale à Kiel qui y sera sous voile?*

D'abord quelle est notre situation en Alsace-Lorraine après un quart de siècle? Un cordon sanitaire nous en sépare. Jamais, nous sous. Quant au séjour, il n'en fait pas partie.

Nous voyons l'empereur allemand offrant au prince de Bismarck, à l'occasion de son anniversaire, une épée portant le blason de l'Alsace-Lorraine à côté des armoiries de l'auc en chancelier.

Nous voyons se préparer les fêtes de Kiel où les marins pourront faire la manœuvre avec des nœuds allemands les noms de Wœrth et de Wissembourg. (Sensation prolongée).

Je n'oublie certes pas que l'empereur allemand est une âme généreuse, une âme vraiment royale. Je n'oublie pas les nobles paroles qu'il adressa à son peuple et à ses armées au jour de son avènement.

Je souhaite, j'espère qu'une heureuse inspiration lui fera comprendre que le nom vaut, où la France, grâce à la restauration de la monarchie. (Vives interruptions à droite et à gauche). ... aura un cœur sachant parler aussi bien et aussi haut. (Nouvelles interruptions et rumeurs générales à gauche).

M. Monis. — Il ne faut pas dire cela devant l'ennemi.

M. le marquis de l'Ang e Beaumanoir, reprend: Je ne doute donc pas de la courtoisie que nos voisins apporteront à recevoir nos marins, mais enfin je demande si le gouvernement a pris une division navale aux fêtes de Kiel.

Quelles seraient les conséquences de l'attitude de laquelle on nous convie? C'est une œuvre essentiellement guerrière.

M. de l'Ang e-Beaumanoir. — M. le ministre de la marine déclarait que le percement du canal du Nord nous obligerait à augmenter notre flotte. Voici le retour du nous. La République française n'est donc plus que la satellite de l'Empire allemand? Et bien non. Il est en cette liberté républicaine dont on nous parle souvent. Les républicains de 93 qui ont fait horreur avaient une autre figure devant l'étranger. Les Alsaciens-Lorrains et Bâlois-Orléans qu'il de siècle vous trait savoir et votre politique à Kiel est une politique d'abandon (Rumeurs à gauche). Je crois que le sentiment de la France et le peuple dont les glorieux sentiments ne sont pas émoussés voit juste et clair. Que l'Allemagne convie ses alliés rien de plus naturel, mais quel de la France jusqu'à la Kiel? Que sommes nous alliés faire au Japon? Et les Chinois, français avec vous représentés à l'Extrême-Orient?

Est-ce que par hasard la France entretiendrait des armées aussi considérables pour des intérêts étrangers?

Allons nous, oui ou non, continuer cette politique de dupes dénoncée? Vous ce que nous faisons, je n'aperçois pas ce que font les autres. Chaque jour nous apporte des désillusions et des trahisons partout. Dans l'Indo-Chine, nous avons fait le canal à l'inauguration duquel on nous convie.

Je sais bien que notre participation aux fêtes de Kiel s'explique par celle des autres nations, par la *réciprocité*. Mais *la flotte* Russe, dont des leurs se mêleront aux nôtres dans les eaux du canal.

Qu'importe qu'une chose, c'est que pendant les fêtes, nos navires seront isolés des bâtiments Russes et que Francs des deux nations ne pourront le même pas se rencontrer. Et le jour, dans le jour, que l'inauguration du canal aura lieu le 18 juin, quatre-vingt-deux anniversaire de la bataille de Waterloo. Vraiment, le coup est ensemble. Allons nous donc indéfiniment jouer ce rôle de comparses sur tous les théâtres où les événements nous guettent? Nous ne pas assez déjà de ces démonstrations navales et autres que nous faisons en Chine dans l'intérêt d'autrui? Et qu'est ce qui nous reste? Le bien de faire tout le temps de la politique en aide du monde, de la politique anglaise ou même de la politique russe, les seules qui, dans ce cas, seraient temps de faire de la politique française. L'amitié de la France est un trésor précieux que ne saurait payer aucune alliance. Et ce trésor, nous allons nous en cacher pas leurs alliances, nous devons faire de même.

Je reconnais qu'en matière d'affaires étrangères certaines explications peuvent être différées. Mais, en ce moment, le moment de la Chambre, ministres nous faire quelques réserves, mais je crois avoir accompli mon devoir en portant cette question à la tribune.

Je demande que le gouvernement ne prenne aucune de ces décisions qui sacrifient à un rêve de paix, dans laquelle il serait méconnaît et gravement engagé. (Approbation à droite.)

RÉPONSE DU MINISTRE

des affaires étrangères

M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des Affaires étrangères. (*Mouvement d'attention.*)

M. Hanotaux, *Ministre des Affaires étrangères*. — Messieurs, la question de l'honorable M. de l'Angle-Beaumanoir visant la politique extérieure, paraît que ne s'étonnera sans doute, que le gouvernement ne puisse répondre de la seule manière qu'il convient de le faire, au nom du gouvernement.

On nous demande si notre politique change ou n'a pas subi, dans ces derniers temps, des modifications profondes, si nous ne nous avons pas donné une orientation nouvelle. Je ne dirai pas que ce n'est qu'il n'en est rien; j'affirme que notre politique n'a point les tendances qu'on lui prête, je ne cache pas les reproches que lui ont fait les adresses, et que nous avons si souvent entendu formuler, par les mêmes adversaires, contre notre politique. Je vais qui nous ont précédé dans la charge des affaires extérieures de la République française.

J'affirme qu'en dehors, bien au contraire, dans les circonstances récentes auxquelles il a été fait allusion, notre politique est restée dans la ligne générale que nous avons toujours suivie, et que d'ailleurs par l'assentiment du Parlement et du pays. (Très bien! très bien.)

Mon cœur demeure le même, et nous ne pouvons nous en écarter, en vue du recueillement du conflit sino-japonais. La voie que nous avons ne ne, nous amènera de nouvelles difficultés, mais nous serons assez vives. Le Sénat m'excusera, assurément de ne pas entrer dans les détails de la guerre, je ne peux répondre tout par point à des critiques pointes lesquelles je pourrais relever plus d'une allégation inexactitude.

Mais je m'en trouve aucun embarras à déclarer que le Gouvernement, en faisant appel de Japon: et cette, et, en essayant à d'autres puissances européennes, s'est inspiré au premier chef, des intérêts de notre pays. (Très bien, très bien.)

La situation que nous occupons en Extrême-Orient, tient par suite du développement de nos possessions d'Indo-Chine qu'en raison du fait, forcé que nous exercons sur les missions catholiques, nous imprime une signification spéciale pour tout ce qui menace l'existence de vaste empire chinois.

Si ce empire venait à se démembrer ou même à subir des troubles profonds nous ressentirions assurément les premiers contre-coups du désordre et de l'anarchie, et nous serions exposés à propagerait dans cette partie du monde.

Il était donc de notre intérêt, comme voisin de la Chine et comme partisans d'une paix durable, de voir se créer, la guerre une fois finie, un état de choses qui ne portât pas atteinte au maintien et à l'indépendance du Celes-Empire.

On on pouvait appréhender qu'une occupation prolongée du territoire chinois ne nous fît, en nous l'amenât rapidement une désorganisation ou une décomposition dont nous devons redouter les effets.